Montreal

Mission de la Société

Depuis son ouverture en mai 1983, le Palais a pour mission de contribuer à l'essor de l'industrie touristique et hôtelière du grand Montréal et de l'ensemble du Québec.

Sa vocation première consiste à attirer à Montréal des gens d'affaires, congressistes et visiteurs de l'extérieur du Québec pour la tenue de leurs congrès, expositions, conférences et autres événements susceptibles de générer des retombées économiques.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU MINISTRE 1
MESSAGE DU PRÉSIDENT 2
FAITS SAILLANTS 5
BILAN DES ACTIVITÉS 6
PROCESSUS DE SOLLICITATION : MARCHÉS INTERNATIONAL ET AMÉRICAIN 11
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTOIRE 13
REVUE FINANCIÈRE 14
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 17
ÉTATS FINANCIERS 18
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 21
AMBASSADEURS ACCRÉDITÉS 26
CARNET DE VENTES 1989-1990 28

Page couverture :
Mme Hélène Demers, préposée à l'information, fait partie de l'équipe dynamique qui réserve un accueil chaleureux aux milliers de participants et de visiteurs que reçoit le Palais chaque année. C'est grâce au dévouement et à l'esprit de collaboration de son personnel que le Palais s'est classé au troisième rang des villes nord-américaines, et au premier rang des villes canadiennes, pour la tenue de congrès internationaux.

91-06393/

Le 15 septembre 1990

Monsieur André Vallerand
Ministre du Tourisme
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et à titre de président, je vous soumets le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mars 1990.

Le document reflète les activités et les réalisations du Palais au cours de la dernière année, en plus de présenter les états financiers vérifiés de la Société.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président-directeur général,

Bruno M. Fragasso

Bruno M. Fragasso

Message du président

Au cours d'une année fertile en événements de toutes sortes, le Palais des Congrès de Montréal a continué de faire preuve d'initiative et d'allant. Les efforts concertés de la Direction et du personnel déployés dans le cadre du plan quinquennal en vigueur depuis le début de mon mandat ont notamment permis de transformer le déficit budgétaire prévu de plus de 1 200 000 $ en un excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses de quelque 453 000 $. Ces résultats encourageants découlent principalement d'un resserrement général des frais d'exploitation et d'une meilleure utilisation des ressources disponibles. Il s'agit d'un véritable tour de force, s'il en est, en cette période de ralentissement économique généralisé.

Je tiens immédiatement à remercier tout notre personnel dont le dévouement et l'esprit de collaboration nous ont permis d'atteindre, voire de dépasser un grand nombre d'objectifs. La compétence et la détermination dont il fait continuellement preuve constituent des atouts de taille sur lesquels le Palais sait qu'il peut compter. Un de nos objectifs premiers est d'amener les gens à se réjouir de faire partie de l'équipe et à considérer leur travail comme une occasion d'enrichissement et d'épanouissement.

J'aimerais également remercier les membres du Conseil d'administration, M. Guy Filion, assureur-vie de l'Industrielle Alliance, et Mme Justine Sentenne, Adm.A., vice-présidente, relations publiques de Chouinard, Gasse et associés, qui nous ont quittés cette année. L'attention constante qu'ils ont vouée à la bonne marche du Palais des Congrès fut un grand atout, et nous leur en sommes très reconnaissants. De nouveaux membres ont été élus au conseil. Il s'agit de M. Rob Braide, vice-président directeur général de CJAD-CJFM, de M. Alain Cousineau, président-directeur général de Secor et président du Conseil d'administration de l'OCTGM, et de M. Pierre O. Touchette, vice-président, relations extérieures (Québec) de Joseph E. Seagram et Fils Ltée.

La famille du Palais compte quatre-vingt-quinze employés permanents, une centaine d'employés à l'événement ainsi qu'une centaine d'employés en sous-traitance. Même ces derniers participent à la vie du centre et se considèrent comme des employés à part entière. Au cours de l'exercice, nous avons mis sur pied des programmes de formation directement reliés au travail et des activités connexes, notamment des échanges avec d'autres centres de congrès afin de stimuler le personnel et d'accroître son rendement.

Un autre objectif important consiste à bien faire connaître le Palais au pays et à l'étranger. Selon un rapport publié à l'automne de 1989 par l'Union des associations internationales (UAI), dont le siège social est situé à Bruxelles, Montréal se classe au troisième rang des villes nord-américaines, après New York et Washington, et au premier rang des villes canadiennes pour la tenue de congrès internationaux. Chaque année, le Palais accueille des milliers de participants en provenance des quatre coins du monde, qui profitent à la fois du dynamisme d'une ville moderne et de la chaleur de ses habitants. Montréal, une métropole multiculturelle et l'une des principales portes d'entrée du continent, est un lieu de rencontres privilégié.

Le Palais s'impose d'abord par une architecture moderne qui fait place à l'espace et à la lumière, puis par sa fonctionnalité. Il dispose de la plus grande salle de bal au Canada, où environ 4 080 invités peuvent être servis en moins de deux heures, en plus d'être doté d'un équipement technique de pointe.

Le Palais se retrouve à l'heure actuelle au coeur d'un quartier en pleine croissance. On érige présentement le centre de commerce mondial à proximité et, si le projet de «Cité internationale» se concrétise, Montréal s'imposera davantage dans le monde à titre de siège d'organismes internationaux. Par ailleurs, les retombées économiques directes et indirectes au cours de l'exercice se sont chiffrées à près de 250 millions de dollars et à 275 000 nuitées dans le grand Montréal.

Bon nombre de personnes à l'emploi de divers secteurs de l'activité économique montréalaise en profitent sous la forme de rémunération, de même que les différents ordres de gouvernement, sous la forme de recettes fiscales.

Le Palais ne travaille toutefois pas en vase clos. De concert avec l'Association des hôteliers de la province de Québec, l'Association des hôtels du grand Montréal et l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal, il veille diligemment à la promotion de l'activité touristique de la ville. L'harmonisation des relations entre ces divers intervenants est essentielle à l'atteinte des objectifs que ces groupements poursuivent individuellement et collectivement.

L'augmentation du taux d'occupation et l'équilibre budgétaire font partie des grands objectifs que nous nous sommes fixés. Le Palais des Congrès bénéficie d'une aide financière annuelle du gouvernement du Québec. Cependant, des quelque 20 000 000 $ alloués pour les dépenses d'exploitation, la plus grande partie est appliquée au paiement des intérêts et de la dette ainsi que des taxes municipales. Par conséquent, l'aide réelle représente une somme beaucoup moins considérable que nous le pensons, surtout si on la mesure aux importantes retombées économiques dont le Palais est l'initiateur.

Au cours de l'année, le taux d'occupation du Palais s'est établi à près de 60 pour 100, et nous prévoyons qu'il passera à environ 68 pour 100 au cours de l'exercice 1990-1991. La Direction du Palais croit pouvoir atteindre un taux de 75 pour 100 d'ici à trois ans, ce qui correspond à un taux ajusté de 85 pour 100, si l'on tient compte des périodes d'activité qui varient selon les marchés cibles. Ces objectifs sont très réalistes. À preuve, le Palais affiche déjà complet pour 1992.

Tous ces résultats et toutes ces projections donnent amplement lieu de se réjouir. Mais loin de s'asseoir sur ses lauriers, la Direction du Palais va poursuivre ses efforts de rationalisation afin d'améliorer le rendement de ses effectifs et l'efficacité globale de son exploitation.

À titre de président-directeur général, j'entreprends cette deuxième année de mon mandat avec une énergie et un enthousiasme renouvelés. Je crois au Palais et en Montréal, mais surtout au talent et au dynamisme de notre équipe professionnelle et multidisciplinaire. Je suis persuadé que sans elle, le Palais des Congrès de Montréal ne jouirait pas de sa notoriété actuelle.

Le président-directeur général,

Bruno M. Fragasso

Bruno M. Fragasso

Revenus et dépenses d'exploitation
(en millions)

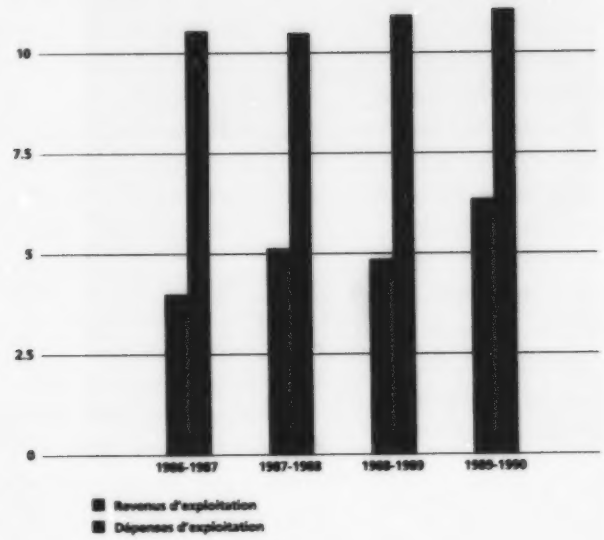

Principaux événements

Avril 1989
AIR CANADA (2 300 DÉLÉGUÉS)

Mai 1989
FESTIVALS OF MUSIC (2 000 DÉLÉGUÉS)

Juin 1989
Ve CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA (13 000 DÉLÉGUÉS)

Août 1989
GENERAL MOTORS DU CANADA (3 000 DÉLÉGUÉS)

Septembre 1989
14e CONGRÈS MONDIAL DE L'ÉNERGIE (5 000 DÉLÉGUÉS)

Octobre 1989
CONFÉRENCE EUROPÉENNE ET NORD-AMÉRICAINE SUR LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DU CRIME (1 000 DÉLÉGUÉS)

Novembre 1989
CANADIAN ASSOCIATION OF BROADCASTERS (2 500 DÉLÉGUÉS)

Décembre 1989
SALON INTERNATIONAL DU DESIGN (6 000 VISITEURS)

Janvier 1990
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PÂTES ET PAPIERS (12 000 DÉLÉGUÉS)

Février 1990
SALON VÉLO-PLEIN AIR (14 000 VISITEURS)

Mars 1990
INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (3 000 DÉLÉGUÉS)

Page 4 :
L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers tient son congrès à Montréal depuis 1977, et au Palais depuis 1986. Ayant attiré plus de 12 000 délégués en 1988, il s'agit d'un événement de grande envergure, qui exige le plein soutien des différentes directions. M. Tony Nimmo, préposé au service de la manutention, est l'une des nombreuses personnes dont l'enthousiasme a collaboré à la réussite de l'événement.

En vertu du nouveau plan quinquennal, la Société du Palais des congrès de Montréal s'est dotée d'outils de gestion plus efficaces. Sous la direction du président-directeur général, deux vice-présidences collaborent à la gestion du Palais : la vice-présidence marketing et la vice-présidence administration et finances. La première est responsable des communications, des ventes et des services à la clientèle, la seconde, des ressources humaines et matérielles, des systèmes informatisés, de la gestion de l'immeuble et des services comptables et financiers.

Marketing

Un des objectifs du groupe marketing est de mieux desservir la clientèle du Palais sur tous les plans, à la faveur de programmes de communication complets, d'un système efficace de vente et de suivi ainsi que de services à la clientèle hors pair.

• Direction des communications

La direction des communications oeuvre sur deux plans. D'une part, elle informe la clientèle institutionnelle du Palais des orientations et des activités de ce dernier, en plus de promouvoir, de concert avec ses nombreux partenaires, Montréal comme destination de premier rang. Au plan commercial, elle participe activement aux efforts de sollicitation de la clientèle par l'élaboration des programmes de communication publicitaires et promotionnels destinés aux marchés que dessert le Palais. Au cours de l'exercice, la direction a mis sur pied un comité d'identification visuelle afin d'assurer que l'image projetée reflète en tout temps le dynamisme, le professionnalisme et le niveau d'excellence élevé qui caractérisent le Palais. À cette fin, le comité s'est notamment penché sur le dossier de la signalisation alimentaire, un projet qui sera achevé au prochain exercice.

Par souci d'efficacité, la direction a également créé un comité de rédaction chargé de recueillir auprès des différentes directions l'information nécessaire à la production du périodique **CONTACT** et du bulletin interne **EN BREF**, afin d'assurer la représentativité de chacun des secteurs d'activité du Palais. Par suite de la cote favorable de l'UAI, une nouvelle annonce, **THE SECRET IS OUT**, a paru dans les répertoires des associations américaines et les guides de salons et de foires auxquels participe le Palais. Ce dernier entend profiter pleinement de son positionnement sur le continent, voire de le consolider. Nous avons également dressé de nouvelles listes d'envoi aux fins de marketing direct, lesquelles seront utilisées au cours de l'exercice 1990-1991. Enfin, la direction a élaboré un calendrier des événements, qui paraît quatre fois l'an.

Pour la première fois cette année, Le Palais et l'Office des congrès et du Tourisme du Grand Montréal ont regroupé leurs galas respectifs. Le 5 octobre 1989, ils ont tenu conjointement, au Palais, le Gala du tourisme et des ambassadeurs de grands congrès. La soirée a connu un vif succès, et les deux partenaires entendent collaborer de nouveau l'an prochain. En outre, le Palais et l'OCTGM ont uni leurs efforts à la création de la réclame **MONTRÉAL: UNIQUE AS A FINGERPRINT**. La relation entre le Palais et d'autres intervenants continuera de profiter grandement à l'essor de l'industrie touristique à Montréal.

Pour une seconde année consécutive, le Palais a participé à la semaine nationale de sensibilisation au tourisme, notamment à la faveur de l'activité «Chauffeurs de taxi», où une journée entière leur a été dédiée.

En février, la direction a prêté son concours au service des ressources humaines à l'organisation d'une journée d'information à l'intention du personnel, une première au Palais. Cette initiative illustre bien le mode de gestion que favorise la Société. La rencontre a également donné naissance à la nouvelle rubrique «Le tour de la question» du bulletin **EN BREF**.

• Direction des ventes

Le rôle de la direction des ventes consiste à attirer au Palais des événements qui génèrent des retombées économiques pour Montréal et qui ne peuvent se tenir ailleurs en ville, en raison de l'espace ou des services requis.

Au cours du dernier exercice, le Palais a accueilli 169 congrès, réunions, expositions, banquets, galas et spectacles, répartis comme suit :

Liste des événements du 1er avril 1989 au 31 mars 1990	
Congrès internationaux	7
Congrès américains	3
Congrès canadiens	11
Congrès québécois et montréalais	25
Réunions d'entreprises et conférences	63
Expositions commerciales et professionnelles	23
Expositions publiques	7
Spectacles / banquets / galas	30
Total	**169**

En avril 1989, la direction a révisé la façon d'établir ses objectifs de sollicitation pour les événements à caractère local selon le potentiel d'accueil, ainsi que les grands congrès selon le potentiel du marché. La démarche repose sur un processus rigoureux qui compte un certain nombre d'étapes précises, telles qu'illustrées à la page onze, notamment l'étude du marché, menée par deux préposés au service de la recherche, l'identification de clients éventuels, la participation lors de rencontres dans l'industrie et la sollicitation. D'autres étapes incluent la réservation, la visite de familiarisation ainsi que la préparation du dossier final.

Les événements tenus au Palais
(en nombre de personnes)

	1986-1987		1987-1988		1988-1989		1989-1990	
	Évén.	Pers.	Évén.	Pers.	Évén.	Pers.	Évén.	Pers.
Congrès internationaux	6	6 082	4	7 954	8	16 470	7	27 144
Congrès américains	7	17 555	12	41 634	5	18 142	3	10 950
Congrès canadiens et québécois	10	25 734	12	35 057	9	21 345	52	102 084
Expositions commerciales et professionnelles	5	15 606	8	33 069	6	22 189	19	140 022
Événements montréalais	152	418 798*	90	368 492*	99	377 698*	88	210 033
Totaux:	180	483 775	126	486 206	127	455 844	169	490 233**

*Le Salon national de l'habitation avait attiré plus de 55 000 visiteurs.

**Un nouveau mode de calcul permet maintenant d'établir le nombre d'accompagnateurs, d'exposants et de visiteurs reliés à chaque événement tenu au Palais. Les sommes obtenues reflètent le nouveau calcul.

Un des services de première ligne de la direction est la coordination du calendrier des événements. Les renseignements contenus dans le document sont d'une importance capitale au bon fonctionnement des activités du Palais et exige un travail d'enregistrement rigoureux. Publié chaque mois, un rapport informatisé mis à jour est distribué à l'ensemble des directions.

Au cours de l'exercice 1989-1990, les revenus de location d'espace ont connu une augmentation de 22 pour 100 comparativement à l'exercice précédent, et l'ensemble des revenus ont enregistré une hausse de 30 pour 100.

Il va sans dire que la direction des ventes travaille en étroite collaboration avec la direction des communications et la direction des services à la clientèle. À la fin de l'exercice 1989-1990, la direction des ventes était fière de pouvoir affirmer que 200 événements confirmés se tiendraient au cours des dix prochaines années.

• Direction des services à la clientèle

La direction des services à la clientèle compte trois divisions : la coordination, l'audio-visuel et l'aménagement. Elle veille au bon déroulement des événements qui se tiennent au Palais, et ses services s'adressent aux exposants et aux délégués également. Elle exerce un contrôle rigoureux de l'aménagement des salles et voit notamment à leur propreté.

La coordination est une fonction essentielle à la réussite de tout événement, et le Palais des Congrès dispose d'un service bien rodé et efficace. Ce dernier est responsable de l'embauche du personnel d'accueil et de l'organisation des activités reliées à l'événement. Le service est en outre reconnu pour l'attention particulière, le souci du détail et la souplesse qu'il manifeste envers ses clients. Cette présence marquée a permis au Palais de se distinguer de ses concurrents sur la scène internationale.

Au cours de l'exercice, plusieurs réalisations ont été enregistrées dans divers secteurs. Des améliorations ont été apportées notamment au restaurant **Les Jardins** et aux casse-croûte du hall d'exposition et du foyer, afin d'offrir un service mieux adapté aux besoins des clients et des visiteurs. Il est intéressant de souligner que 80 pour 100 des produits alimentaires utilisés au Palais sont des produits du Québec. En outre, les bureaux des promoteurs et de la salle des dignitaires du troisième étage ont fait l'objet de rénovations.

La division de l'audio-visuel a connu une année exceptionnelle. Un taux de fréquentation élevé à la faveur d'un nombre croissant d'événements dits «spontanés» a mis notre effectif à rude épreuve. À l'instar des Services à la clientèle hors pair, chaque défi a été relevé avec professionnalisme et efficacité.

De plus, la division a procédé au réaménagement des installations permanentes de la régie audio, grâce auquel tous les services audio-visuels se trouvent désormais au même étage. La première des trois phases d'implantation des réseaux de câbles permanents a été réalisée. Ce service de liaison interne, qui permet de relier les aires d'événements entre elles, constitue un atout de taille à faire valoir auprès de notre clientèle. Il favorise la polyvalence et l'esthétique des installations, en plus d'assurer la rapidité des communications.

L'accroissement des activités s'est traduit par une augmentation des revenus de la division au cours de l'exercice, et la hausse témoigne d'une gestion saine et d'un engagement ferme. Bien qu'il y ait eu un accroissement du nombre d'événements, la qualité des services s'est maintenue.

Page 8 :
Le Salon du Meuble de Montréal, qui a accueilli cette année près de 9 700 visiteurs, fut une des premières expositions commerciales à se tenir au Palais. Il se répète chaque année et demande une planification serrée et un suivi attentionné.
Mme Christianne Lefebvre, coordinatrice d'événements, surveille avec vigilance les moindres détails afin de mieux répondre aux exigences de la clientèle.

Au cours de l'exercice, la direction des services à la clientèle a traité cent soixante-neuf événements, qu'il s'agisse de congrès, de galas ou d'expositions. Il importe de souligner que la clientèle constitue, pour l'équipe, une source toujours renouvelée d'inspiration et d'innovation. Cela s'explique par le fait qu'à la suite de la tenue d'un événement de quelque envergure que ce soit, le client est invité à nous faire parvenir ses commentaires afin d'en évaluer le déroulement et de préciser le niveau de satisfaction. La mesure permet au Palais d'exercer un contrôle continu de ses services et de maintenir sa réputation d'excellence à l'échelle mondiale.

Administration et finances

La fonction principale de cette division est d'assurer une gestion saine de l'ensemble des activités du Palais, tant sur le plan des ressources humaines que matérielles et financières.

• Direction des ressources humaines et matérielles

La direction est responsable de la formation et de l'embauche, de la gestion des avantages sociaux, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que des négociations des conventions collectives. En outre, elle se charge de l'achat des biens et services ainsi que de la gestion documentaire.

Au chapitre des ressources humaines, il faut souligner que les négociations de la convention collective entreprises à l'automne de 1989 ont pris fin en avril 1990. Elles se sont déroulées dans un climat de confiance, et une entente a été signée le 13 juin à la grande satisfaction des parties en cause.

En matière de formation, la direction a entrepris une démarche de définition de besoins dans le but d'établir un programme continu qui sera appliqué au cours des trois prochaines années et qui touchera l'ensemble du personnel. Le programme, une première au Palais, a suscité un vif intérêt auprès des employés.

Sur le plan des ressources matérielles, l'équipe a élaboré un manuel de politiques de gestion documentaire. Elle a aussi procédé à l'inventaire de la masse documentaire reliée à chacun des postes de classement et à l'ébauche des délais de conservation. Finalement, un rapport détaillé d'analyse des stocks utilisés à des fins de prévisions budgétaires a été achevé.

• Direction de la gestion de l'immeuble

La direction de la gestion de l'immeuble s'occupe de l'entretien spécialisé, du gardiennage ainsi que des travaux de réfection et d'amélioration des lieux. Au cours de l'exercice, la direction a procédé à un appel d'offres et a renouvelé le contrat d'entretien spécialisé ainsi que le contrat de gardiennage et de sécurité. Des travaux de rénovation ont été achevés, notamment l'installation d'un nouveau plafond dans le hall d'accueil, le remplacement du tapis de la salle des banquets, la nouvelle décoration de trois salles de réunions et du salon des dignitaires ainsi que la réfection des dalles de l'esplanade. De plus, le Palais applique chaque année des sommes à l'amélioration de ses aires publiques, afin de se conformer aux multiples normes de sécurité en vigueur.

La direction travaille également de concert avec la direction des services à la clientèle, afin de doter les installations de l'équipement technique nécessaire et de fournir les services requis par les organisateurs. Le Palais est à l'écoute des besoins précis de ses clients et met tout en oeuvre pour répondre aux exigences reliées à la tenue de chaque événement.

Processus de sollicitation : marchés international et américain

Historique de la tenue d'un congrès international

phase I
- Étude du marché potentiel par le service de recherche du Palais
- Identification du client éventuel par le bureau européen

phase II
- Identification du représentant québécois ou canadien

phase III
- Présentation de la candidature canadienne

phase IV
- Visite de familiarisation

phase V
- Stratégie à élaborer
- Préparation du dossier final
- Présentation de la candidature internationale
- Soutien
- candidature
- Présentation
- Sollicitation
- Confirmation du congrès

phase VI
- Promotion du congrès

phase VII
- Réunions de production
- Tenue de l'événement

phase VIII
- Évaluation

Historique de la tenue d'un congrès américain

phase I
- Étude du marché potentiel par le service de recherche du Palais
- Sollicitation
- Réservation au calendrier

phase II
- Visite de familiarisation

phase III
- Préparation du dossier final
- Offre de service de l'OCTGM* et du Palais des Congrès

phase IV
- Confirmation du congrès

phase V
- Réunions de production
- Tenue de l'événement

phase VI
- Évaluation

* Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal

Il faut généralement compter de quatre à six ans de travail pour l'obtention d'un congrès

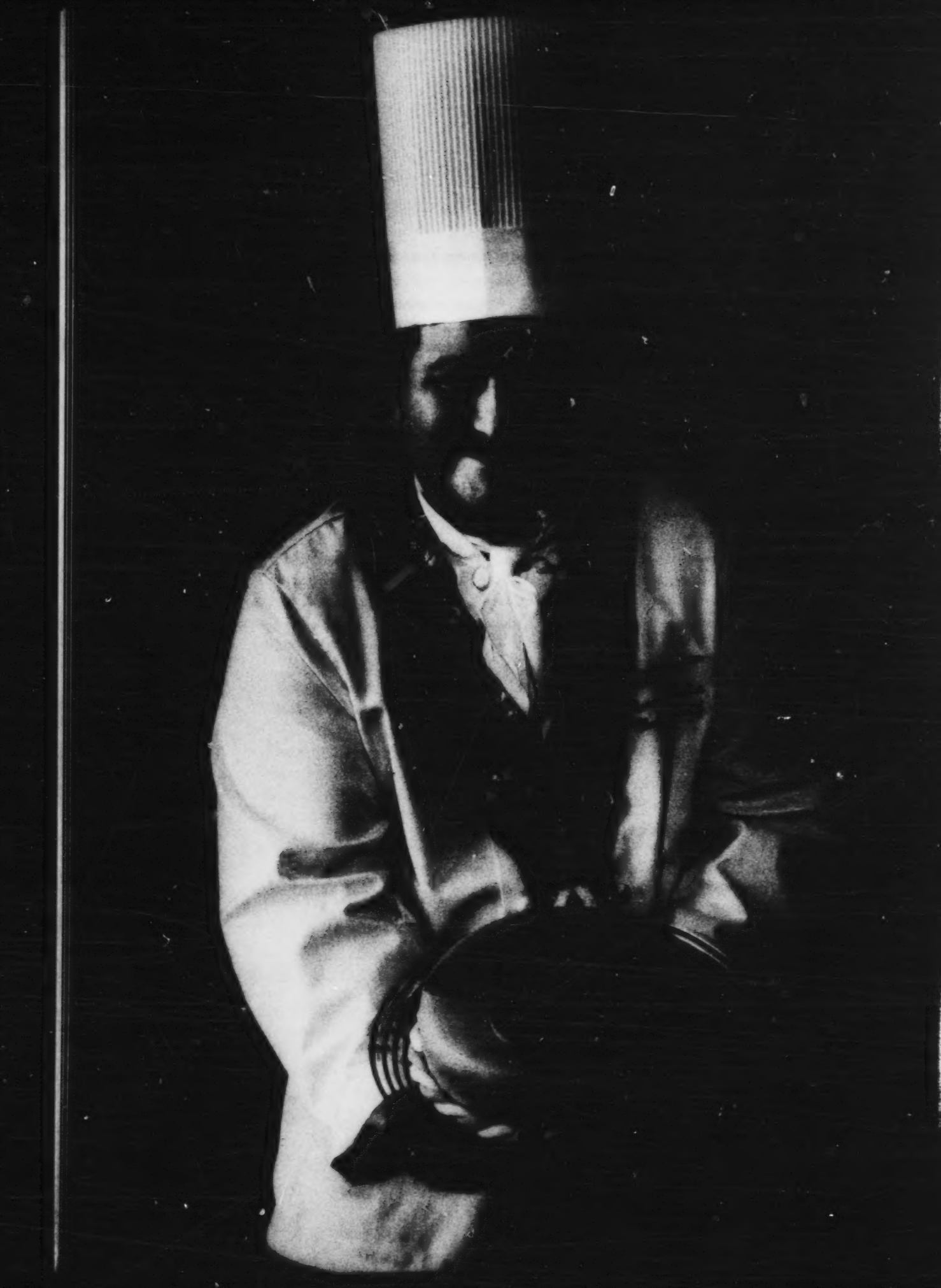

Membres du Conseil d'administration au 31 mars 1990

Bruno M. Fragasso
Président du Conseil d'administration
Président-directeur général
Société du Palais des congrès de Montréal

Jean H. Besner
Président-directeur général
A.H. Besner Ltée

Rob Braide
Vice-président et directeur général
CIAD-CIFM

Alain Cousineau
Président-directeur général
Secor
Président du Conseil d'administration
OCTGM

Judith Harvey
Directrice du département de l'hôtellerie
Collège LaSalle

Lucette L. St-Amant
Présidente du Conseil d'administration
Communications Marsy Inc

Pierre O. Touchette
Vice-président, relations extérieures (Québec)
Joseph E. Seagram et Fils, Limitée

Gaston Viallet
Directeur général
Montréal Aéroport Hilton International

Secrétaire du Conseil d'administration
Léo Bilodeau
Directeur des affaires juridiques
Commission des courses de chevaux

Personnel de direction au 31 mars 1990

Bruno M. Fragasso
Président-directeur général

Jean-Guy Sylvain, c.a.
Vice-président, administration et finances

Denis Bibeau
Directeur de la gestion de l'immeuble

Jacques Lacerte
Directeur des systèmes informatisés

Carole Lehoux
Directrice des ressources humaines et matérielles

Monique Marier, c.a.
Directrice des services comptables

Poste vacant
Vice-président, marketing et développement

Élizabeth Boileau
Directrice des ventes

Ginette Fafard
Directrice des communications

Gérard Michaud
Directeur des services à la clientèle

Jan Caron
Chef de la division de l'audio-visuel

Francine Forest
Chef de la division de la coordination

Page 12 :
À titre de premier client du Palais, le Gala du Publicité Club de Montréal occupe une place privilégiée dans le coeur de l'équipe. Sous le thème «Chapeau la pub!», le gala a accueilli près de 2 000 personnes, le 6 mai 1989. M. Pierre Chaules, chef de renom, veille à ce que l'ensemble des services de restauration aille de pair avec l'image d'excellence que projette le Palais.

L'année 1989-1990 fut une année record sur le plan des revenus bruts, qui ont augmenté de 30 pour 100 en comparaison de l'exercice précédent.

À elles seules, les redevances en services alimentaires ont été responsables de 82 pour 100 de cette hausse, et les sommes appliquées à l'amélioration des installations, laquelle a contribué à l'accroissement des revenus, ont été récupérées dès la première année. Par ailleurs, les frais d'exploitation ont connu une légère hausse de 5 pour 100 comparativement à l'exercice de 1988-1989.

Dans l'ensemble, les résultats financiers ont été très encourageants, étant donné que le déficit budgétaire annuel prévu de 1 209 940 $ s'est transformé en un excédent de 453 023 $. De plus, le déficit accumulé de 642 570 $ au 31 mars 1989 a été réduit à 189 547 $ au 31 mars 1990.

Nos objectifs ainsi que nos stratégies de rationalisation et de compression prévus au plan quinquennal nous ont permis d'atteindre une plus grande rentabilité financière et de nous approcher du seuil d'équilibre budgétaire recherché.

En 1989, la Société du Palais des congrès de Montréal a soumis un plan de financement quinquennal au gouvernement du Québec, lequel fut approuvé par décret en septembre 1989. Le plan vise principalement à réduire le déficit de la Société tout en lui permettant d'augmenter ses activités et de procéder aux investissements requis en vue de maintenir l'actif à un niveau favorable.

Bien que la progression annuelle des dépenses d'exploitation soit inévitable en raison d'un taux d'occupation annuel croissant et de l'augmentation de l'ensemble des coûts à la consommation, la Société entend lui opposer une gestion plus serrée combinée avec un accroissement appréciable des revenus.

C'est en atteignant ces objectifs que la Société remplira au mieux son rôle de génératrice de retombées économiques qui se traduisent par la création d'emplois et la hausse des recettes fiscales.

Perspectives 1990-1991

Pour l'année 1990-1991, la Société maintiendra ses politiques de rationalisation de l'utilisation de ses diverses ressources et de mise au point de nouveaux produits à revenus potentiels. Ces mesures lui permettront d'augmenter son taux d'occupation ainsi que les revenus qu'elle en tire.

Le Palais continuera également d'exercer un contrôle efficace des dépenses à la faveur d'un examen constant et approfondi de leur pertinence et de l'analyse des modes de gestion aptes à fournir le meilleur rendement.

Parallèlement, la Société est à mettre sur pied un vaste programme de vérification intégrée échelonné sur deux à trois ans. La réalisation du programme permettra de relever les principales lacunes des pratiques de gestion et de contrôle, en plus de tirer un meilleur rendement des ressources humaines, matérielles et financières. Nous procéderons à l'évaluation en mettant l'accent sur la compression des coûts, l'efficacité des méthodes et la mise en application des solutions. Ce train de mesures s'insérera dans le cadre des objectifs énoncés dans le plan quinquennal.

Analyse des subventions, des dépenses et des revenus

	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
REVENUS				
Revenus d'exploitation (note 1)	4 005 271 $	5 141 694 $	4 839 744 $	6 289 445 $
Subvention de fonctionnement (note 2)	19 533 790	17 815 103	17 019 051	20 356 577
Subvention aux immobilisations	581 210	584 897	580 949	792 423
Subvention spéciale (note 3)	—	—	—	392 281
Revenus totaux	24 120 271	23 541 694	22 439 744	27 830 726
DÉPENSES				
Dépenses d'exploitation	10 485 039	10 374 510	10 875 867	11 109 177
Réclamation spéciale (note 3)	—	—	—	392 281
Taxes municipales	4 797 603	4 767 312	4 387 120	4 464 458
Frais financiers nets	8 580 747	8 733 829	9 582 792	10 082 000
Perte sur aliénations et dévaluation des immobilisations	—	—	6 644	537 364
Acquisitions d'immobilisations - net du produit d'aliénations	581 210	584 897	579 949	792 423
DÉPENSES TOTALES (note 4)	24 444 599	24 460 548	25 432 372	27 377 703
EXCÉDENT DE LA SUBVENTION ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(324 328)	(918 854)	(2 992 628)	453 023
EXCÉDENT (DÉFICIT)	3 268 912 $	2 350 058 $	(642 570) $	(189 547) $

1. Les activités de la Société sont cycliques, et les revenus fluctuent d'une année à l'autre selon le taux d'occupation et le type d'événements tenus au Palais.

2. L'aide financière accordée par le gouvernement a été réduite depuis l'exercice 1986-1987, par suite des surplus accumulés au cours des années précédentes. Le plan quinquennal préparé pour les années 1989-1990 à 1993-1994 maintiendra le montant de la contribution du gouvernement à un niveau stable.

3. Une subvention spéciale a été accordée suite au paiement d'une réclamation relative à la construction du bâtiment.

4. Les dépenses du Palais sont majoritairement des frais fixes, et ces derniers n'ont connu d'autre augmentation que celle qui équivaut au taux d'inflation.

J'AI VÉRIFIÉ LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL AU 31 MARS 1990 AINSI QUE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU DÉFICIT ET L'ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ À CETTE DATE. MA VÉRIFICATION A ÉTÉ EFFECTUÉE CONFORMÉMENT AUX NORMES DE VÉRIFICATION GÉNÉRALEMENT RECONNUES ET A COMPORTÉ, PAR CONSÉQUENT, LES SONDAGES ET AUTRES PROCÉDÉS QUE J'AI JUGÉS NÉCESSAIRES DANS LES CIRCONSTANCES.

À MON AVIS, CES ÉTATS FINANCIERS PRÉSENTENT FIDÈLEMENT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 MARS 1990 AINSI QUE LES RÉSULTATS DE SES OPÉRATIONS ET L'ÉVOLUTION DE SA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ À CETTE DATE SELON LES CONVENTIONS COMPTABLES ÉNONCÉES À LA NOTE 2, APPLIQUÉES DE LA MÊME MANIÈRE QU'AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,

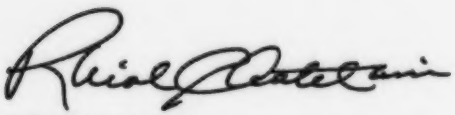

RHÉAL CHATELAIN, F.C.A.

QUÉBEC, LE 22 JUIN 1990

Page 16 :
Le Palais des Congrès a connu une semaine d'effervescence lors de la tenue du plus important congrès de son histoire. En effet, la Vᵉ Conférence internationale sur le sida, en juin 1989, a réuni près de 12 000 délégués et de 1 500 journalistes en provenance des quatre coins du monde. Mme Sylvie Fabre, responsable des conférences internationales, a collaboré étroitement à l'obtention du congrès.

Revenus et dépenses et déficit de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
REVENUS		
Location d'espaces - événements	2 310 788 $	1 883 166 $
Redevances (note 3)	2 046 579	1 236 425
Services auxiliaires (note 4)	1 932 078	1 720 153
	6 289 445	4 839 744
DÉPENSES		
Frais d'exploitation et d'administration (note 5)	14 231 350	13 369 586
Frais d'événements (note 6)	1 879 649	1 899 045
Frais financiers - nets (note 7)	10 082 000	9 582 792
	26 192 999	24 851 423
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	19 903 554	20 011 679
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 8)	20 356 577	17 019 051
EXCÉDENT DE LA SUBVENTION ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	453 023	(2 992 628)
(DÉFICIT) EXCÉDENT AU DÉBUT	(642 570)	2 350 058
DÉFICIT À LA FIN	(189 547) $	(642 570) $

Bilan au
31 mars 1990

ACTIF	1990	1989
À court terme		
Encaisse	326 462 $	354 452 $
Dépôts à terme - au coût	5 900 000	4 400 000
Débiteurs et intérêts courus	456 586	435 827
Frais payés d'avance	362 202	139 200
	7 045 250	5 329 479
Immobilisations (note 9)	85 443 927	85 177 587
Frais reportés, au coût amorti	4 688 192	5 119 939
	97 177 369 $	95 627 005 $

PASSIF	1990	1989
À court terme		
Créditeurs et frais courus	3 871 889 $	3 836 206 $
Dépôts des clients	1 041 547	772 312
	4 913 436	4 608 518
Dette à long terme (note 10)	86 500 000	86 500 000
	91 413 436	91 108 518
AVOIR DE LA SOCIÉTÉ		
Apport du gouvernement du Québec (note 11)	5 953 480	5 161 057
Déficit	189 547	642 570
	5 763 933	4 518 487
	97 177 369 $	95 627 005 $

ÉVENTUALITÉ (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BRUNO M. FRAGASSO
LUCETTE L. ST-AMANT

Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses	453 023 $	(2 992 628) $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des frais reportés	431 747	379 406
Dévaluation de l'équipement destiné à la vente	374 054	—
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	163 310	6 644
	1 422 134	(2 606 578)
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	61 157	(1 001 808)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités d'exploitation	1 483 291	(3 608 386)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(1 229 679)	(580 949)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	44 975	1 000
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(1 184 704)	(579 949)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apport du gouvernement du Québec	792 423	580 949
Subvention spéciale du gouvernement du Québec pour le paiement d'une réclamation relative à la construction de la bâtisse	381 000	—
Liquidités provenant des activités de financement	1 173 423	580 949
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	1 472 010	(3 607 386)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	4 754 452	8 361 838
LIQUIDITÉS À LA FIN	6 226 462 $	4 754 452 $

LES LIQUIDITÉS DE LA SOCIÉTÉ COMPRENNENT L'ENCAISSE AINSI QUE LES DÉPÔTS À TERME

Notes complémentaires 31 mars 1990

1. Constitution et objets

La Société du Palais des congrès de Montréal,corporation au sens du code civil constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-14.1), a pour objet :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des Congrès de Montréal;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des Congrès;
- d'exercer les commerces et autres activités de nature à contribuer au développement du Palais des Congrès et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la Direction, selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Immobilisations

- Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles ne sont pas amorties.
- Les subventions reçues à l'égard des immobilisations sont comptabilisées en diminution de leur coût.
- L'équipement destiné à la vente est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Frais reportés

Le coût d'un contrat de change fixant les montants en devises canadiennes lors du remboursement du capital et des intérêts d'un emprunt en monnaie étrangère est reporté.

L'amortissement de ces frais reportés est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif de l'emprunt et est comptabilisé à la date de paiement des intérêts.

Subvention du gouvernement du Québec

La Société comptabilise la subvention annuelle du gouvernement du Québec selon la répartition suivante :

- apport du gouvernement du Québec à l'avoir de la Société
  - contribution aux acquisitions d'immobilisations
  - contribution au remboursement de la dette à long terme
- subvention de fonctionnement
  - contribution pour combler l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice

3. Redevances

	1990	1989
Billets vendus	**132 934 $**	**192 543 $**
Services alimentaires	**1 529 494**	**837 564**
Services électriques	**182 339**	**121 659**
Services audio-visuels	**193 626**	**77 671**
Autres	**8 186**	**6 988**
	2 046 579 $	**1 236 425 $**

4. Services auxiliaires

	1990	1989
Stationnement	694 412 $	593 766 $
Aménagement	384 886	345 548
Audio-visuel	443 590	432 718
Vestiaire	105 447	114 080
Info-Montréal	7 757	7 200
Médiatique	25 635	16 449
Kiosque de souvenirs	101 871	68 630
Autres	168 480	141 762
	1 932 078 $	1 720 153 $

5. Frais d'opération et d'administration

	1990	1989
Taxes	4 464 458 $	4 387 120 $
Assurances et permis	109 503	136 959
Électricité et chauffage	839 868	957 466
Gardiennage	414 745	483 933
Entretien et réparations	2 823 237	2 259 522
Loyer	17 246	11 055
Publicité et promotion	802 267	1 117 352
Traitements et avantages sociaux	3 474 030	3 354 306
Services professionnels et administratifs	417 920	320 779
Frais de déplacement	55 881	58 275
Téléphone et messagerie	115 499	124 247
Papeterie et impression	117 373	92 477
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	163 310	6 644
Perte sur la dévaluation de l'équipement destiné à la vente	374 054	—
Autres frais	41 959	59 451
	14 231 350 $	13 369 586 $

6. Frais d'événements

	1990	1989
Traitements - personnel à l'événement	750 117 $	785 039 $
Créations de pages	10 338	13 547
Services alimentaires	9 703	13 674
Aménagement	819 898	851 765
Services audio-visuels	124 001	83 236
Impression de billets	1 881	5 361
Sécurité	5 194	22 452
Kiosque de souvenirs	104 402	71 082
Autres frais	54 115	52 889
	1 879 649 $	1 899 045 $

7. Frais financiers - nets

	1990	1989
Intérêts sur la dette à long terme	10 244 302 $	9 589 021 $
Amortissement des frais reportés	431 747	379 406
Autres intérêts et frais bancaires	8 132	15 673
	10 684 181	9 984 100
Intérêts sur le solde bancaire et les dépôts à terme	602 181	401 308
	10 082 000 $	9 582 792 $

8. Subventions du gouvernement du Québec

	1990	1989
Subvention de fonctionnement	20 356 577 $	17 019 051 $
Subvention spéciale pour le paiement d'une réclamation relative à la construction de la bâtisse, déduite du coût des immobilisations	381 000	—
Apport du gouvernement du Québec à l'avoir de la Société : Contribution aux acquisitions d'immobilisations	792 423	580 949
	21 530 000 $	17 600 000 $

9. Immobilisations

	1990	1989
Terrains	2 985 051 $	2 985 051 $
Bâtisse	99 269 407	98 254 196
Mobilier et équipement	8 724 907	9 140 778
Équipement destiné à la vente	48 000	—
	111 027 365	110 380 025
À déduire :		
Subvention du gouvernement du Canada	24 000 000	24 000 000
Subvention du gouvernement du Québec	881 000	500 000
Subvention du gouvernement du Canada sous la forme de transferts à titre gratuit de mobilier et d'équipement	464 600	464 600
Subvention d'Hydro-Québec	237 838	237 838
	25 583 438	25 202 438
	85 443 927 $	85 177 587 $

10. Dette à long terme

	1990	1989
EMPRUNT BANCAIRE		
Crédits rotatifs à taux variables, remboursables le 15 novembre 1990	12 000 000 $	— $
BILLET À PAYER		
The Industrial Bank of Japan Limited, 20 000 000 $ US, 13 % l'an (taux effectif de 13,35 % compte tenu des frais reportés), non rachetable par anticipation et échéant le 27 septembre 1996. Le capital et les intérêts sont couverts par un contrat de change à taux fixes prédéterminés.	32 500 000	32 500 000
OBLIGATIONS		
Série "B", 12,85 % l'an	—	12 000 000
Série "C", 13,20 % l'an, non rachetables par anticipation et échéant le 16 novembre 1994	12 000 000	12 000 000
Série "D", à taux d'intérêt variable, rachetables et échéant le 14 mars 1991	30 000 000	30 000 000
	42 000 000	54 000 000
	86 500 000 $	86 500 000 $

Le capital et les intérêts de la dette à long terme sont garantis par le gouvernement du Québec. Il est prévu qu'à leur échéance, ces dettes seront refinancées à long terme.

11. Apport du gouvernement du Québec

	1990	1989
Contribution aux acquisitions d'immobilisations	**5 831 607 $**	5 039 184 $
Mobilier transféré à titre gratuit	**121 873**	121 873
	5 953 480 $	5 161 057 $

12. Régime de retraite

Les employés de la Société participent au Régime de Retraite des Employés du Gouvernement et des Organismes Publics (RREGOP). Ce régime est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les contributions de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 130 072 $ (109 882 $ en 1989). Les obligations de la Société envers ce régime gouvernemental se limitent à ses contributions pour services courants à titre d'employeur.

13. Éventualité

Une réclamation non-judiciaire relative à la construction de la bâtisse, au montant de 23 M $, a été soumise contre la Société devant un tribunal arbitral dont la sentence est non-exécutoire. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, il est difficile d'évaluer le dénouement de cette réclamation; en conséquence, aucune provision pour perte éventuelle n'est comptabilisée.

La perte pouvant résulter de cette éventualité sera imputée au coût de la bâtisse dans l'exercice alors en cours.

Les ambassadeurs accrédités en 1989

Depuis sa fondation, en 1985, le Club des Ambassadeurs a pour mission de faire de Montréal un haut lieu de rencontres sur les scènes mondiale et nord-américaine, en plus d'accroître le nombre d'événements d'envergure à caractère international au Palais des Congrès. Chaque année, le Palais rend hommage aux membres du Club dont les efforts ont amené la tenue d'un événement en les proclamant ambassadeurs. Au cours de l'exercice 1989-1990, les quinze ambassadeurs suivants ont été accrédités. Le Palais a souligné leur précieuse collaboration lors d'un gala en leur honneur. À l'heure actuelle, le Club compte 68 membres.

Monsieur Pierre Audet-Lapointe, M.D., F.R.C.S.
Président-fondateur
Fondation québécoise du cancer
14e Congrès mondial de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)
septembre 1994

Docteur Fern Cramer-Azima
Département de psychiatrie
Université McGill
11e Congrès international de psychothérapie de groupe,
août 1992

Monsieur Pierre Brunet
Président
Lévesque, Beaubien, Geoffrion
Nouveau président
Club des Ambassadeurs

Docteur David Bélanger
Université de Montréal
Département de psychologie
26e Congrès international de psychologie
août 1996

Docteur Jean Davignon
Directeur
Institut de recherches cliniques de Montréal
10e Symposium international sur l'athérosclérose
octobre 1994

Monsieur Pierre J. Jeanniot
Président-directeur général,
Air Canada
Président sortant
Club des Ambassadeurs

Madame Monique Brière
Vice-présidente
Affaires internationales
Société canadienne d'éducation par l'art
27e Congrès mondial de la Société internationale pour l'éducation artistique,
août 1993

Docteur Jacques de Champlain
Département de physiologie
Université de Montréal
13e Congrès de la Société internationale d'hypertension
juin 1990

Docteur Norman F. Eaton
Président
Welding Institute of Canada
43e Assemblée annuelle de l'Institut international de la soudure
juillet 1990

Docteur Robert E. Prud'homme
Directeur
Centre de recherches en sciences et ingénierie des macromolécules
Université Laval
33e Symposium international IUPAC sur les macromolécules
juillet 1990

Docteur Gordon R. Sellery
Faculté de médecine
Département d'anesthésiologie
University of Western Ontario
12e Congrès mondial des anesthésiologistes
juin 2000

Docteur Morrie M. Gelfand
Chef, gynécologie et obstétrique
Hôpital général juif
14e Congrès mondial de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)
septembre 1994

Docteur Michel Sabourin
Professeur agrégé
Université de Montréal
Département de psychologie
26e Congrès international de psychologie
août 1996

Docteur Maurice Thibault
Directeur, services de gériatrie
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
4e Congrès international francophone de gérontologie
octobre 1990

Monsieur Robert Mitchell
Vice-président
Association canadienne pour la protection de la propriété industrielle
34e Congrès de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle
juin 1995

Monsieur Yves Sanssouci
Directeur général
Collège Édouard-Montpetit
American Association for Adult & Continuing Education
octobre 1991

Docteur Peter Vamos
Directeur
Centre d'accueil
Le programme de Portage inc.
14e Conférence internationale sur les communautés thérapeutiques
septembre 1991

Au chapitre des événements confirmés, le Palais des Congrès a connu une année de ventes exceptionnelle. En fin d'exercice, la Direction des ventes rapportait la tenue de 200 congrès, conférences, expositions, galas et banquets au cours des dix prochaines années. Quelques-uns de ces événements d'envergure internationale et canadienne sont répertoriés ci-après.

Congrès internationaux

4e Congrès international francophone de gérontologie (1990)

Congrès de pneumologie de langue française (1991)

42e Congrès de la Fédération internationale d'astronautique (1991)

Fédération internationale des travaux publics (1992)

2e Congrès mondial sur la violence et la coexistence humaine (1992)

6e Conférence internationale sur les relations entre les hommes et les animaux (1992)

11e Congrès de l'Union internationale de phlébologie (1992)

12e Congrès international des archives (1992)

9e Congrès international sur les soins aux malades en phase terminale (1992)

16e Symposium de l'Association internationale pour la recherche comparée sur la leucémie et les maladies connexes (1993)

22e Congrès général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1993)

23e Congrès mondial de FIATA - Fédération internationale des associations de transporteurs de marchandises (1993)

10e Symposium international sur l'athérosclérose (1994)

19e Congrès international de chimiothérapie (1995)

14e Conférence internationale conjointe sur l'intelligence artificielle (1995)

12e Congrès panaméricain de rhumatologie (1998)

Congrès américains

Festivals of Music (1991)

American Geophysical Union (1992)

Guide International (1993)

Society of Cardiovascular Anesthesiologists (1994)

Congress of Neurological Surgeons (1996)

Congrès canadiens

Telecon '90 - C.B.T.A. (Canadian Business Telecommunications Association) (1990)

Association canadienne des sciences géodésiques et cartographiques (1991)

Plant Maintenance & Design & Engineering Show (1991)

CIPHEX '91 - Canadian Institute of Plumbing & Heating (1991)

CLATA update '92 - Canadian Launderers & Drycleaners (1992)

Exposition philatélique mondiale de la jeunesse (1992)

26th Annual Decus Canada Symposium (Digital Equipment) (1993)

Association canadienne d'orthopédie - congrès annuel (1993)

Biennal Convention of the Canadian Union of Public Employees (1995)

Treasury Management Association (1995)

Federation of Automobile Dealers Association (1995)

Association canadienne des radiologistes (1995)

Canadian Labour Congress (1998)

Congrès montréalais et québécois

Gala des grands Montréalais - Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1989)

Gala Pavarotti / Orchestre symphonique de Montréal (1989)

Air Canada Tour (1989)

Dîner-conférence Banque Nationale du Canada (1990)

Banquet Publicité Club de Montréal (1990)

Gala des grands Montréalais - Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1990)

Congrès de l'Ordre des dentistes du Québec (1991 et 1992)

Palais des Congrès
de Montréal
Direction des
communications
201, rue Viger Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X7
Tél. : (514) 871-8122

Rapport annuel 1989-1990
No 234020-70163
Dépôt légal :
4e trimestre
ISBN 2-9800883-5-8

Imprimé au Québec (Canada)
Conception graphique :
Graphème
Communication-Design
Rédaction :
Solstrom Marketing
Photographie :
Bob Fisher